

<https://www.laicite-aujourd'hui.fr/?Ecoles-et-laicite-congres-des-D-D>



Ecoles et laïcité : congrès des D.D.E.N. 2012

- ÉCOLES -



Date de mise en ligne : vendredi 13 juillet 2012

Copyright © Laïcité Aujourd'hui - Tous droits réservés

Les DDEN se sont réunis en congrès à Poitiers les 23 et 24 juin. Voici leur résolution générale :

Les DDEN

Réaffirment que l'Ecole Publique Laïque est l'école de la République et que seule l'Ecole Publique Laïque garantit la liberté de conscience et apparaît comme la traduction pleine et entière de la devise républicaine :

« **liberté, égalité, fraternité** »

Ils réaffirment en même temps le caractère obligatoirement national de l'enseignement.

Les DDEN rappellent que la laïcité de l'Etat et des Services Publics est un des piliers fondateurs de la République. Ils exigent le strict respect du principe de laïcité porteur de valeurs universelles dans lesquelles chaque enfant peut se construire et chaque citoyen se reconnaître.

Le principe du financement des écoles privées doit être remis en cause.

« ... L'effort scolaire de la République [doit être] réservé uniquement à l'école de la Nation... ». Au nom de la laïcité de l'Etat et fidèles au serment de Vincennes, les DDEN réclament solennellement l'abrogation des lois Debré et Carle et de toutes les lois anti-laïques.

L'école Publique garantit l'égalité de tous les élèves.

Au nom de cette égalité les DDEN demandent que le code de l'éducation soit appliqué de manière identique sur tout le territoire y compris les départements concordataires, la Moselle et les deux départements alsaciens.

Les DDEN, défenseurs et promoteurs de l'école Publique souhaitent que celle-ci retrouve sa place de priorité nationale et qu'une politique scolaire ambitieuse soit garante de l'accès au savoir et à la culture dans le cadre affirmé de l'égalité et de la gratuité.

Les DDEN, désignés officiellement depuis 1886, garderont leur esprit critique et auront toujours pour cette école des exigences car son but reste cet idéal républicain : celui de l'égalité des chances et de la réussite pour tous.

Ces chances doivent être offertes à tous les enfants vivant sur le sol français quelles que soient leurs conditions de vie.

Ils exigent donc :

- Que cessent les fermetures de classes et que l'école bénéficie du nombre de postes nécessaires pour assurer sa mission dans une organisation géographique permettant une vraie mixité sociale.
- Que les RASED soient restaurés pour que tout élève trouve à l'école l'accompagnement nécessaire à sa réussite.

- Que prennent fin les menaces sur l'école maternelle et que la scolarisation soit reconnue dès 2 ans et obligatoire à partir de 3 ans.
- La pérennisation de l'école en milieu rural et la présence d'une Ecole Publique dans les communes qui en sont dépourvues.
- Que la formation professionnelle des enseignants soit rapidement rétablie.
- Qu'une réforme des rythmes scolaires dans le strict intérêt de l'enfant se mette en place.
- Que l'accueil des enfants en situation de handicap se fasse avec la même attention et la même qualité dans les classes ordinaires, dans les CLIS et en établissement spécialisé avec l'aide de personnels formés et compétents.
- Le rétablissement d'une véritable médecine scolaire.
- Que l'enseignement soit réservé aux enseignants et non aux intervenants extérieurs.
- Que tous les personnels intervenant dans la vie scolaire soient formés et disposent d'un statut.

Les DDEN resteront vigilants et poursuivront la mission qui leur a été confiée en s'appuyant sur leurs valeurs en toute indépendance et en agissant en tout lieu pour que l'école laïque soit de plus en plus performante dans la société et le monde d'aujourd'hui.